



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 AVRIL 2026

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE DEUX AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 27 MARS 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence du maire, Monsieur Basile DUNAND.

ETAIENT PRESENTS : M. Basile DUNAND, Mme Sabine LEBOULANGER, M. Pierre BESSAT, Mme Céline LECOMTE, M. Jean-Claude TOURNIER, Mme Laetitia MOUZET, M. Armand LOUVIER, Mme Laetitia DUPERTHUY, M. Alfred BARBIER, Mme Manon GELATI, M. Alexis HOTTEGINDRE, Mme Aline KELLER, M. Sacha DEPRAZ DEPLAND, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Elisabeth MOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : M. Alfred BARBIER (donne pouvoir à Basile DUNAND), Mme Aline KELLER (donne pouvoir à Pierre BESSAT).

OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE AU SYNDICAT DES ENERGIES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE DE HAUTE SAVOIE (SYANE) DEL2026-58

Rapporteur : Basile DUNAND

En application des dispositions des articles L2122-7, les délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Par dérogation, l'assemblée délibérante peut décider à l'unanimité de recourir à un vote à main levée.

Monsieur le Maire expose que suite aux élections municipales, il convient de renouveler le délégué du Syndicat des Energie et Aménagement Numérique 74 (SYANE). L'Assemblée est unanime pour procéder au vote à main levée.

Monsieur Jean-Claude TOURNIER est proposé membre titulaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

Pour : 15	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

-DESIGNER Monsieur Jean-Claude TOURNIER, délégué titulaire du SYNDICAT DES ENERGIES ET AMENAGEMENT NUMERIQUE 74.

En Mairie, le 02 avril 2026
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 02 avril 2026
Le Maire,
Basile DUNAND



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le